



28ème RALLYE TOUT-TERRAIN  
DES COLLINES D'ARZACQ  
ET DU SOUBESTRE

5-6-7 MARS 2010

ADDITIF ORGANISATEUR

REGLEMENT PARTICULIER

**FFSA**  
CHAMPIONNAT **RALLYE**  
DE FRANCE **TOUT TERRAIN**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE des RALLYES TOUT-TERRAIN**

# CE REGLEMENT PARTICULIER COMPLETE LE REGLEMENT STANDARD DES RALLYES

## PROGRAMME - HORAIRES

PARUTION DU REGLEMENT ET OUVERTURE DES ENGAGEMENTS

25 JANVIER 2010

CLOTURE DES ENGAGEMENTS

27 FEVRIER 2010 minuit

MISE A DISPOSITION DU LIVRE DE BORD (ROAD-BOOK) à ARZACQ  
Au Bar des Sports « Chez Gaby » Place de la République à ARZACQ

MERCREDI 3 MARS 2010  
à partir de 08H30

VERIFICATIONS DES DOCUMENTS ET DES VOITURES  
à ARZACQ 13H30 à 17H00 Administratif / MAIRIE  
Pose des bandeaux publicitaires : Place du Marcadieu  
13H45 à 18H30 Technique / ARENES DU SOUBESTRE

VENDREDI 5 MARS 2010

1<sup>ère</sup> réunion du Collège des Commissaires Sportifs.

VENDREDI 5 MARS à 19h00  
PC COURSE Mairie d'ARZACQ

Publication des équipages admis au départ  
Et l'ordre de départ de la 1<sup>ère</sup> Etape

VENDREDI 5 MARS 2010 à 20h00  
PC Course Mairie d'ARZACQ

Briefing des pilotes

VENDREDI 5 MARS 19H00  
PC COURSE Mairie d'ARZACQ

Départ de la 1<sup>ère</sup> Etape

SAMEDI 6 MARS 2010 à 08h00

Arrivée de la 1<sup>ère</sup> Etape

SAMEDI 6 MARS 2010 à  
partir de 17H07

Affichage du classement partiel provisoire à l'issue de la 1<sup>ère</sup> étape  
et de l'ordre des départs de la 2<sup>ème</sup> Etape

SAMEDI 6 MARS 2010 à 20h15  
au PC et au Parc Fermé d'ARZACQ

Départ de la 2<sup>ème</sup> Etape  
Arrivée du Rallye

DIMANCHE 7 MARS 2010 à 07H45  
DIMANCHE 7 MARS 2010 à partir  
de 17H08

Publication du résultat final provisoire :

30' après l'entrée en Parc Fermé  
du dernier concurrent, au PC de  
la course

REMISE DES PRIX

DIMANCHE 7 MARS 2010 à 18h30  
Foyer Rural à ARZACQ

## ARTICLE 1P ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile ASAC BASCO-BEARNAIS organise le 28<sup>ème</sup> RALLYE TT DES COLLINES  
D'ARZACQ et du SOUBESTRE en qualité d'organisateur administratif

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation numéro 23 en date du 13 Janvier 2010 de la FFSA

**Comité d'organisation**

Jean-Paul PASQUET, Daniel DUBOSCQ.

Adresse ASAC Basco-Bearnais

1 Bd Aragon – 64000 PAU

**Permanence du Rallye pendant l'épreuve :**

Jusqu'au 5 MARS

Au siège de l'ASA à PAU - Tél : 05 59 27 31 89

5 MARS 2010

Vérifications 59 04 42 43 – 05 59 04 46 38

6 et 7 MARS 2010

Mairie d'ARZACQ Tél : 05 59 04 42 43 – 05 59 04 46 38

Portable 06 08 68 39 56

### 1.1P Officiels

Président du Collège des C.S. Commissaires sportifs	LABEYRIE Jean-Claude HOUSSAT B. Bruno TARRAUBE Michel	Lic n° 1996/1009 Lic n° 35441/1003 Lic n° 10618/1003
Commissaire Sportif Stagiaire	MARCHAND Loren	Lic n° 168394/1003
Directeur de Course :	DO VALE Joël	Lic n° 7681/1003
Directeurs de Course adjoints :	ARANJO Damien BEGARIE Jean DESESPRINGALLE Didier GROLLEAU Christian (Voiture tricolore)	Lic n° 14194/1003 Lic n° 2400/1009 Lic n° 134354/1003 Lic n° 8049/1003
Directeurs d'épreuves :	DESCLAUX Luc SOULAS Colette ROGER Michel PAINVIN Dominique	Lic n° 13302/1003 Lic n° 10609/1003 Lic n° 46960/1003 Lic n° 7706/1003
Médecin Chef :	GAUTHIER Yvan	
Commissaire Technique responsable :	LARQUEY Serge	Lic n° 8454/1006
Commissaires Techniques :	FANGOUSE Michel PRETOT Jean-Louis DABADIE Gérard SOULAS Jacques AYRAL Jean-Claude COUSTE Jean-Michel TASTET Vincent	Lic n° 6939/1003 Lic n° 47492/1003 Lic n° 10602/1003 Lic n° 10613/1003 Lic n° 1536/1003 Lic n° 13305/1003 Lic n° 164686/1003
Chronométrateur responsable :	SAINT-JEAN Jean-Marie	Lic n° 1054/1003
Chargés des relations concurrents :	VAILLES Marielle DABADIE Christine	Lic n° 7644/1003 Lic n° 7679/1003
CS Voiture DAMIERS Juge de fait	VIGNERTE Jean-Pierre BOURDET Gérard	Lic n° 7647/1003 Lic n° 9712/1003
Chargé des relations avec la presse :	ESTENAVE Marie-France	

### 1.2P Eligibilité

Le 28<sup>ème</sup> RALLYE TOUT-TERRAIN DES COLLINES D'ARZACQ et du SOUBESTRE compte pour :

- Le Championnat de France des rallyes Tout-Terrain
- Le trophée rallye 4X4
- Le Challenge rallye 2 roues motrices
- Le Trophée des copilotes
- Les Challenges du Comité Régional du Sport Automobile d'Aquitaine
- Le Championnat automobile du Comité Régional du Sport Automobile d'Aquitaine.

### 1.3P Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu le :

**VENDREDI 5 MARS 2010**  
**ARZACQ/ MAIRIE**  
**De 13H30 à 18H30**

Les vérifications finales éventuelles seront effectuées au Garage BOUTET Route de PAU à ARZACQ

Prix de la main d'œuvre : 50 euros TTC.

## ARTICLE 2P ASSURANCES

Conforme au Règlement Standard FFSA.

## ARTICLE 3P CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1P Demandes d'Engagement - Inscriptions

**3.1.5P** Toute personne qui désire participer au 28<sup>ème</sup> RALLYE TOUT-TERRAIN DES COLLINES D'ARZACQ et du SOUBESTRE doit adresser à **GESTION COUP D'POUCE, ECURIE DES COLLINES D'ARZACQ, Place de la République 64410 ARZACQ** (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe dûment

Complétée avant le :

**SAMEDI 27 FEVRIER 2010**

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 95 voitures maximum.

**3.1.11.1P** Les droits d'engagement sont fixés à :

- |  |           |
|--|-----------|
| a) : Avec la publicité facultative des organisateurs : | 400 € TTC |
| b) : Sans la publicité facultative des organisateurs : | 800 € TTC |

**3.1.12P** La demande d'engagement **ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement à l'ordre de ECURIE DES COLLINES**

## ARTICLE 4P VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.3P ASSISTANCE

Conforme aux règles spécifiques rallyes tout-terrain (France Auto 2010)

**Les assistances seront interdites en dehors des sites prévus à cet effet. SEULS LES VEHICULES D'ASSISTANCE (1 par équipage) DONT LA PLAQUE RALLYE SERA COLLEE ET VISIBLE SERONT AUTORISES A RENTRER DANS LES PARCS « ASSISTANCE ». Les équipes d'assistance seront tenues de mettre une bâche sous le véhicule et de NETTOYER L'EMPLACEMENT DE TOUTES TRACES DE BOUES laissées après chaque intervention sur les voitures de compétition.**

## ARTICLE 5P PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6P SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P Description

Le 28<sup>ème</sup> RALLYE TOUT TERRAIN DES COLLINES D'ARZACQ et du SOUBESTRE représente un parcours de 290,670 Kms.

Il est divisé en 2 **étapes**, et 6 **sections**.

Il comporte **13 épreuves spéciales** d'une longueur totale de 89,710 Kms.

Les épreuves spéciales sont : TOUPIS LE CHATEAU, MONTAGUT, MOULIN DE BAILLE, LES ROQUES, NOUZEILLE et CRUZAS

Horaires :

SAMEDI 6 MARS		DIMANCHE 7 MARS	
TOUPIS	8H43	MOULIN DE BAILLE	8H23
CHÂTEAU	9H37	LES ROQUES	9H31
MONTAGUT	12H18	MOULIN DE BAILLE	10H58
CHÂTEAU	13H12	LES ROQUES	12H06
MONTAGUT	14H33	CRUZAS	14H08
CHÂTEAU	15H27	NOUZEILLE	15H07
		CRUZAS	16H01

## 6.2P RECONNAISSANCES

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA et au règlement du Championnat de France des Rallyes Tout-Terrain 2010.

**Rappel** : le nombre de passage par Epreuve Spéciale est limité à 3.

6.2.6p Les reconnaissances VTT, MOTOS et QUADS se feront à partir du mercredi 03 Mars 2010 sauf pour la spéciale « LES ROQUES » ou seuls seront autorisés les reconnaissances VTT ou pédestre (NATURA 2000 oblige). Chaque équipage recevra avec la remise des road book deux autocollants « reconnaissances » et deux bracelets qu'il devra porter pendant toute la durée des reconnaissances. Seuls les possesseurs de bracelets seront autorisés à reconnaître les spéciales. Des contrôles seront effectués.

Si les conditions météo le permettent, une reconnaissance en convoi se fera le vendredi 5 MARS 2010 Départ à 08H30 de la Place Marcadiou à ARZACQ.

## ARTICLE 7P DEROULEMENT DU RALLYE

Il est précisé certains points concernant l'annexe itinéraire-horaires :

### **Samedi 06 MARS :**

**08H00 : sortie du 1er concurrent du Parc Fermé LARRIEU**

Le briefing aura lieu Place de la Mairie devant la mairie à **19 H 00 le VENDREDI 5 MARS**

Les pilotes seront reclassés à l'issue de l'ES 2. Le nouvel ordre des départs sera établi en fonction des résultats des ES 1 et ES 2.

## 7.2p Dispositions Générales relatives aux Contrôles

7.2.11p Les signes distinctifs des commissaires sont:

- Commissaires de route : chasubles et badges indiquant la fonction.
- Chefs de poste : chasubles et badges indiquant la fonction.
- Organismes techniques : chasubles rouges et badges indiquant la fonction

### 7.3.11 p Additif spécial Organisateur

**1/ NON RESPECT de toutes sortes de cultures dûment constaté par un Commissaire.**

Les concurrents sont tenus de respecter la route de course. Tout franchissement des limites naturelles ou définies (chicanes, parcours...etc.) par l'organisateur sera pénalisé.

En cas de sortie de route, un concurrent qui continue en dehors de la route de course (cultures) au lieu de faire marche arrière sera pénalisé de la façon suivante :

**1<sup>ère</sup> infraction ..... 30 secondes      2<sup>ème</sup> infraction.....exclusion + 200 €**

Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur

### 7.5.17.1. p ABANDONS

TOUT CONCURRENT ABANDONNANT SUR LES SECTEURS DE LIAISON OU DANS UNE E.S. DOIT LE SIGNALER AU P.C. TEL : **06 08 68 39 56** (DC) NUMERO COMMUNIQUE ET COLLE SUR LE TABLEAU DE BORD DES VOITURES LORS DES VERIFICATIONS

### ARTICLE 8P RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au Règlement Standard des Rallyes FFSA.

### ARTICLE 9P CLASSEMENTS

Conforme au Règlement du Championnat de France des Rallyes Tout-terrain 2010

### ARTICLE 10P PRIX

Prix en espèces :

PRIX T1	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
	924,00 €	672,00 €	504,00 €	420,00 €	335,00 €
	6ème	7ème	8ème		
	252,00 €	168,00 €	84,00 €		
PRIX T2 si + de 3	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
	500,00 €	350,00 €	250,00 €	150,00 €	90,00 €
PRIX T1B si + de 3	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
	500,00 €	350,00 €	250,00 €	150,00 €	90,00 €
PRIX T1A6	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
	924,00 €	672,00 €	504,00 €	420,00 €	335,00 €
T1A5 si + de 3	1er	2ème	3ème		
	400,00 €	170,00 €	80,00 €		
PRIX CLASSES	1er	2ème	3ème		
	105,00	84,00 €	63,00 €		

En ce qui concerne les T1B, les T2 et les T1A/5 des prix en espèces ne seront prévus que s'il y a un minimum de 3 engagés par catégorie.

Tous les équipages se verront remettre au moins une coupe.

Une équipe de commissaires sera récompensée par la remise d'une coupe.

La Remise des Prix se déroulera le **Dimanche 7 Mars à 18H30 au Foyer Rural d 'ARZACQ.**